



CHARTRE DE L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE LA COMMUNE DE SAINT POL SUR MER

(Charte destinée au bon fonctionnement de l'École des Beaux Arts)

Article 1 : Les absences

Votre inscription au cours vous engage à une participation régulière dans un souci pédagogique..

Pour toute absence, merci de nous avertir dès que possible au

03.28.61.04.73 ou au **03.28.59.67.69** ou par mail :

beaux-arts@ville-saintpolsurmer.fr

service.culture@ville-saintpolsurmer.fr

Article 2 : Le matériel

Le matériel de base est mis à disposition par l'école des Beaux Arts.

Il faut en prendre soin, le nettoyer et le ranger après chaque cours en coordination avec le professeur et sous sa responsabilité.

Article 3 : le comportement

Les élèves sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux, ne pas déranger les autres élèves, de faire preuve de discrétion et de ne tenir aucun propos insultant, diffamatoire ou raciste.

Un comportement inapproprié ou agressif envers les élèves ou les animateurs peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'école des Beaux Arts.

Dans un souci de confort pour l'ensemble des élèves, les téléphones portables et lecteurs de musique doivent être éteints ou en mode silencieux.

Article 4 : Les entrées et sorties de l'école

Il est conseillé d'arriver 5 minutes avant le début du cours.

L'élève présente sa carte d'inscription à l'animateur et signe la feuille d'émargement.

Je soussigné(e).....

Autorise mon fils/ma fille

→ à rentrer seul(e) après chaque cours

N'autorise pas mon fils/ma fille

→ à rentrer seul(e) après chaque cours

→ dans ce cas je m'engage à venir chercher mon fils/ma fille à la

porte d'entrée de l'école des Beaux Arts après la fin des cours 'à l'intérieur du groupe scolaire).

En cas de retard ou d'empêchement, il est IMPERATIF de prévenir l'école au plus tôt

Article 5 : Photos

Je soussigné(e).....

Autorise N'autorise pas

→ L'utilisation des photos prises lors des activités pour tout support de communication de la commune de Saint Pol sur Mer.

Signature de l'élève

Signature du représentant légal